

# MasterFiber<sup>®</sup> I5I SPA

Macrofibres polypropylènes pour béton; EN 14889-2

## Domaines d'application

- Béton projeté par voie sèche ou humide
- Béton renforcé de fibres

## Action

- Amélioration de la puissance de dissipation (500 – 1000 joules, en fonction du dosage)
- Un dosage de 6 kg/m<sup>3</sup> correspond à env. 35 kg/m<sup>3</sup> de fibres d'acier
- Faible refus lors d'une utilisation avec du béton projeté
- Bonne résistance aux agents chimiques (résistant aux attaques acides ou alcalines)
- Pas de formation de rouille
- Facile à utiliser
- Peu d'effets d'usure sur les installations de malaxage et les pompes

## Plage d'utilisation recommandée

4 – 10 kg/m<sup>3</sup>

## Adjonction

L'efficacité des fibres est optimale à condition de les ajouter directement au mélange sec. Pour garantir une répartition optimale des fibres, nous recommandons une phase minimale de malaxage par voie humide de 90 – 120 secondes en fonction du type de malaxeur.

## Remarque

L'addition des fibres peut entraîner une perte de la consistance: il est conseillé de ne pas rajouter de l'eau supplémentaire mais d'adapter la recette et d'ajouter un superplastifiant. L'efficacité du produit est influencée par le dosage, la température, le type de ciment, la teneur en matières farineuses, la teneur en eau (rapport e/c), le mode de transport, etc. Nous recommandons des essais sur site pour déterminer les performances de la fibre et du mélange de béton projeté.

## Combinaisons possibles

Une combinaison judicieuse peut s'envisager avec les produits suivants:

- MasterAir<sup>®</sup> 302/304/9020/9040 (entraîneurs d'air)
- MasterRoc<sup>®</sup> HCA 10 (retardateur de prise ou régulateur de consistance)
- MasterRoc<sup>®</sup> MS 610/660 (fumée de silice / fumée de silice sous forme de suspension)
- Série de MasterRoc<sup>®</sup> SA (accélérateurs de prise non alcalins pour béton projeté)
- Tous les types MasterEase<sup>®</sup>, MasterGlenium<sup>®</sup> et MasterRheobuild<sup>®</sup> (superplastifiants, retardateurs de prise/superplastifiants)

## Manipulation

La mise en œuvre doit s'effectuer conformément aux dispositions en vigueur ainsi qu'aux règles usuelles applicables en matière de sécurité du travail.

## Conseil

Pour un conseil, prière de prendre contact avec le conseiller technique responsable de votre région ou de nous téléphoner directement à Holderbank, T + 41 27 327 65 87.

# MasterFiber<sup>®</sup> I5I SPA

Macrofibres polypropylènes pour béton; EN 14889-2

Caractéristiques du produit	
Base chimique/type de polymère	polyoléfine
Couleur	incoloré
Densité	0.91 kg/dm <sup>3</sup>
Classe	II
Longueur l	50 mm ± 10 %
Diamètre équivalent d <sub>e</sub>	0.85 mm ± 50 %
Rapport d'élanement	59 ± 50 %
Forme de la fibre	plattes, droites
Résistance à la traction de la fibre R <sub>m</sub>	490 MPa ou N/mm <sup>2</sup> ± 15 %
Module d'élasticité E (sécant)	4000 MPa ou N/mm <sup>2</sup> ± 15 %
Module d'élasticité E (Young)	≥ 4700 MPa ou N/mm <sup>2</sup>
Point de fusion T <sub>5</sub>	env. 150 – 170 °C
Influence sur la consistance du béton (Vébé sans/avec 4 kg/m <sup>3</sup> )	6s/8s
Influence sur la résistance du béton (dosage afin d'atteindre la résistance résiduelle à la flexion requise)	4 kg/m <sup>3</sup>
Logistique	
Durée de stockage	24 mois
Conditions de stockage	en emballage original, à une température de + 5 °C à + 30 °C à protéger de la poussière et de l'humidité
Elimination	selon OLE/incinération

Conditionnement	Sac <sup>1)</sup>	Big Bag
Contenu	6 kg	400 kg

<sup>1)</sup> Palette = 65 pce × 6 kg



#### Remarque d'ordre juridique

Les indications de cette fiche technique reposent sur l'état actuel des connaissances de Master Builders Solutions Suisse SA. La mise en œuvre du produit s'effectue sous la responsabilité exclusive du client; celle-ci sera adaptée à l'objet, à son affectation, aux particularités locales, aux données climatiques, ainsi qu'à d'autres influences extérieures. La responsabilité de la sélection du produit incombe au client. Les recommandations s'écartant des indications de nos fiches techniques n'ont un caractère obligatoire qu'à la condition d'avoir été confirmées par écrit par notre siège social de Holderbank. Nos conditions générales de vente sont partie intégrante de cette fiche technique.